

SEANCE DU 31.08.2015

Présents, A. CAUSSE, S. MARIANI, E. CLAINET, S. RÉGAL,
 JP. FERRÉ, C. MARTY, N. ROUAIX, H. AUDOUY, A. MOARA,
 JP. PELUSSIER, P. TOURENG, T. BOVAN

Présomption: P. BÉNJEAN à JP. FERRÉ
 Absent excusé: M. BIEDRONNE / Absente: N. MAYORAL

Modification de l'ordre du jour pour réflexion éditoriale
 du stade: accord à l'unanimité.

* Réflexion éclairage du stade

Le 19 de la séance du 19 janvier 2015 une délibération
 a été prise pour la réflexion de l'éclairage
 du stade pour 17 381,04 €. Suite aux contraintes
 imposées par la Fédération de Football, il a fallu
 revoir la demande dont le montant est finalement
 de 30 380 €. L'assemblée décide de solliciter le
 Conseil Départemental pour réaliser ces travaux.

* A message du stade

Suite à l'autorisation donnée par EDF de pomper
 l'eau du lac, la commune d'Alzat propose de verser
 à la commune le matériel nécessaire dont il ne se
 servent plus pour 1800 €. Sachant que il faudra
 acquiescer du câble supplémentaire.

* Création et suppression

Suite à la demande de N. SOURNAC de changer de filie
 pour devenir animateur, il est proposé de supprimer
 le poste d'ATSE 1^{er} classe à 30 M pour en créer
 un de Adjoint d'Animation à raison de 30 M à compter
 du 1.10.2015. Une nouvelle fiche de poste lui sera
 attribuée, ainsi que ses nouveaux horaires.
 Accord à l'unanimité.

* Convention de Prestation de Services avec Baulieu la commune de Baulieu sollicite l'intervention de nos agents avec la mini pelle pour la réalisation de divers travaux. Le coût horaire de 80\$ est pris en compte.
L'assemblée autorise cette manifestation mise à disposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

* Décision modificative n°2 (achat tracteur)

Pour permettre achat tracteur, il faut faire des

ajustements : + 57 000 en 2182

- 13 000 en 2151

- 26 000 en 2041582

- 10 000 en 2158

+ 11 000 en 1311

Accord à l'unanimité.

* Travaux de voirie

Ils doivent débuter courant septembre.

A ce sujet, Monsieur le Maire demande à la commission des travaux de se réunir suite à plusieurs cahiers d'administrés (désherbage, vitesse dans village...) qui pour certains, demandent des rendez-vous.

* Modification simplifiée du PLU

Cette modification ne concerne que les terrains situés derrière l'Hoste. Monsieur le Maire en profite

pour préciser que les grands terrains ne sont plus autorisés. Obligation pour la commune : 15 logements

à l'hectare. Une réunion SCAI est prévue le 7

pour la mise en conformité des PLU à ces nouvelles prescriptions.

Il y aura donc un minimum de voirie

20

Monsieur le Maire doit également reprendre contact avec l'Architecte des Bâtiments de France

- * Renégociation des emprunts rivaux en cours

Réponse de la Caisse d'Épargne en attente. Communication des finances à prévoir fin septembre

* Questions diverses

dépôt sauvage dans le village → Pl. le Maire

la dépenses splende

vide greniers prévu le 29 septembre

Animation Théâtre le 18 03 à la salle de fêtes

Commission Animation à prévoir pour préparation des manifestations de fin d'année

Taille des arbores au blâssement des Châtaigniers

Concours organisé à La Bouiche (Boîtes de frites)

Séance close à 20 H 15